

# Activité de découverte des droits de l'Homme « Dessine-moi un droit de l'Homme »

## CONSIGNES

### Dessine-moi un droit de l'Homme (45min)

#### Aperçu :

Dans ce jeu d'équipe, les uns doivent dessiner pour faire deviner aux autres un mot se rapportant aux droits de l'Homme.



#### Objectifs :

- Améliorer la connaissance de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
- Développer des capacités pour la communication et la pensée créative
- Promouvoir la solidarité et le respect de la diversité



#### Matériel :

- Un tableau énumérant les articles de la DUDH
- Une grande feuille de papier ou un tableau-papier et un marqueur pour noter les points des équipes
- Des feuilles de papier (A4) et des stylos pour réaliser les dessins, une feuille par équipe et par manche du jeu
- Du ruban adhésif ou des punaises pour afficher les dessins

#### Instructions :

1. Demander aux participants de se rassembler en groupes restreints, de quatre cinq participants, et de choisir un nom pour leur équipe.
2. Expliquer aux participants que l'exercice va mettre les groupes en compétition. Dans chacune des équipes, remettre un article de la DUDH à une personne chargée de l'illustrer. Les autres membres de son équipe doivent deviner de quel droit il s'agit. L'équipe qui devine la première marque un point. À la fin du jeu, l'équipe qui a obtenu le plus grand nombre de points a gagné.



3. Demander aux équipes de préparer plusieurs feuilles de papier et un crayon, et de trouver un endroit où s'asseoir dans la pièce. Elles doivent s'installer de sorte à ne pas entendre ce qui se dit dans les équipes concurrentes.
4. Appeler un membre de chaque équipe. Remettre à chacun un des articles figurant sur votre liste, concernant par exemple « le droit à ne pas être torturé » ou « le droit à la vie ».
5. Les renvoyer dans leur groupe. Ils doivent faire deviner à leurs coéquipiers de quel droit il s'agit à l'aide d'un dessin. Ils ne peuvent utiliser que des représentations graphiques: ni chiffres, ni mots. Ils ne peuvent pas non plus parler, sauf pour confirmer la bonne réponse.
6. Les coéquipiers, chargés de deviner ce que le dessin représente, ne peuvent pas poser de questions. Ils peuvent uniquement dire à quoi ils pensent.
7. Après chaque manche, demander aux dessinateurs d'écrire la réponse sur leur dessin, même si celui-ci est inachevé, et de mettre la feuille de côté.
8. Passer à la manche suivante en appelant de nouveaux dessinateurs et en leur donnant un autre article à illustrer. Prévoir 7 ou 8 manches, en alternant les dessinateurs et en veillant à ce que chaque participant ait l'occasion de dessiner au moins une fois.
9. À la fin du jeu, demander aux groupes d'afficher leurs dessins afin de comparer et de discuter des différentes interprétations et illustrations.

### Compte-rendu :

Commencer par passer l'activité en revue et demander ensuite aux participants ce qu'ils savent des droits de l'Homme.

- Etait-ce facile ou difficile d'illustrer les droits de l'Homme ?
- Comment les participants ont-ils choisi d'illustrer un droit en particulier ? Où ont-ils puisé leur inspiration ?
- S'ils ont représenté des violations pour illustrer les droits, ces violations sont-elles susceptibles de se produire dans leur pays ?
- En quoi les différents dessins concernant le même droit sont-ils comparables ? Quelles ont été les différentes façons d'illustrer et d'interpréter le même concept ?
- Après avoir passé en revue tous les dessins, demandez aux participants ce qu'ils ont découvert sur leurs connaissances en matière de droits de l'Homme.
- Pensez-ils que les droits de l'Homme sont importants pour leur propre vie ? Lesquels ?



## Conseils pour le médiateur :

Avant d'entreprendre l'activité, lisez la DUDH et familiarisez-vous avec la signification des droits de l'Homme : ils jouissent d'une garantie internationale; ils sont juridiquement protégés; ils font porter l'accent sur la dignité de l'être humain; ils protègent à la fois les droits des personnes et des groupes; ils sont inaliénables; ils sont égaux et interdépendants; ils sont universels.

Décidez de quelle manière vous vous servirez du tableau. Si les participants connaissent mal la DUDH, vous pouvez utiliser le tableau avant de commencer l'activité afin de leur donner quelques indices sur les droits à deviner ! Si les participants ont une bonne connaissance de la DUDH, servez-vous du tableau à la fin de l'exercice pour stimuler la discussion sur les droits qui n'ont pas fait l'objet d'une devinette dessinée.

Sachez que les personnes qui s'estiment piètres dessinateurs pourraient trouver cet exercice trop difficile. Rassurez-les ! Vous n'attendez pas des œuvres d'art. Encouragez chacun à se lancer dans l'exercice : il pourrait se surprendre lui-même !

Servez-vous de la version résumée de la DUDH pour les droits qui feront l'objet d'une devinette dessinée. Il peut s'agir: du droit à la vie, du droit à ne pas être torturé, du droit à un procès équitable, de la non-discrimination, du droit à la vie privée, du droit à l'éducation, de l'abolition de l'esclavage, de la liberté d'association, de la liberté d'expression, du droit à la nationalité, de la liberté de pensée, de la liberté de religion, du droit de vote, du droit au travail, du droit à la santé, du droit de propriété personnelle, du droit à se marier et fonder une famille, du droit à choisir son partenaire pour le mariage.

Source : Conseil de l'Europe, Repères «  
Dessine-moi un droit de l'Homme »  
<https://www.coe.int/fr/web/compass/57>

